

Stop-pub

Vous le savez certainement, un foyer français reçoit en moyenne 30 kg de publicités papier chaque année. La réglementation des déchets évolue, la fiscalité aussi. Notre taxe déchet dépendra bientôt du poids de nos poubelles, cette initiative est amenée à se déployer à travers toute la France. Le traitement du papier coûte 200 euros par tonne, soit 8 euros par foyer du fait même de ces publicités.



12.8%

des boîtes aux lettres de notre territoire ont un stop-pub

L'autocollant STOP PUB est un dispositif citoyen apparu à la fin des années 1990 et popularisé en 2004 par le ministère de l'écologie. Il consiste à signifier son refus de recevoir la publicité papier dans sa boîte aux lettres, il a pour seul vocation d'éviter le gaspillage de ce papier. En France, plus de 13 millions de français ne reçoivent plus de prospectus publicitaires et économisent ainsi 200 000 tonnes de gaspillage du papier. Il existe par exemple une alternative à l'imprimé publicitaire en boîte aux lettres qui consiste à consulter les catalogues promotionnels sur des sites et applications spécialisés. De plus, il convient de préciser qu'un magazine de collectivité n'est pas considéré comme une publicité, puisqu'il répond à un devoir des administrations de vous informer.

Depuis 2009, le SYMEVAD met à votre disposition des autocollants STOP PUB.

Le saviez-vous ?

Durant la période du confinement, la quantité de papier prise en charge au centre de tri a **diminué de 200 tonnes**. Une baisse due notamment à l'absence de distribution de publicité dans les boîtes aux lettres

Vous pouvez les obtenir dans la mairie de votre commune, en nous contactant au 03 21 79 54 32 ou en remplissant le formulaire ci-dessous.

rgba(255,255,255,1)

Loi anti-gaspillage : distribution et publicité

À partir du **1^{er} janvier 2021**, le dépôt d'imprimés publicitaires sur les véhicules sera interdit, ainsi que la distribution de cadeaux non sollicités à visées commerciales dans les boîtes aux lettres.

Demander un Stop pub

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

▼ Vos coordonnées

Civilité <input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> M.
Nom <input type="text"/>
Courriel <input type="text"/>
Adresse <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>

Commune

Usage

- Personnel
- Mise à disposition

Nombre souhaité (10 maximum)

Si plus de 10 vous êtes invité à contacter le Symevad par téléphone.

Utilisation de vos données personnelles

Le SYMEVAD traite vos données à caractère personnel afin de pouvoir vous adresser un stop-pub. Ces données peuvent faire l'objet d'analyse dans le cadre d'études statistiques anonymes. Ces données sont traitées par les pôles communication et prévention et sont conservées pour une durée maximale d'un an. Plus d'information sur notre [politique de confidentialité](#).

Envoyer le
formulaire